

## Questions orales

**M. Keeper:** Voici ma question, monsieur le Président. Le ministre a dit à la Chambre que le plan qu'il a présenté hier répondait aux besoins des Canadiens à un prix raisonnable. Après une telle approbation, comment les Canadiens peuvent-ils avoir la moindre assurance que l'examen sera sérieux et aura une incidence sur la politique du gouvernement?

**L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, tous les Canadiens savent qu'ils ont été consultés quand la Commission Marchment a été créée. La Commission a parcouru tout le pays et tenu des audiences dans 14 villes. Elle a fait 29 recommandations et nous sommes en train d'en mettre 28 en application. Voilà ce que j'appelle des consultations complètes avec les Canadiens, Votre Honneur.

**Des voix:** Bravo!

**M. Keeper:** Et le comité?

\* \* \*

## LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

## LE CONTRAT D'ENTRETIEN DES CF-18—LA SOUMISSION DU GROUPE BRISTOL

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, c'est au président du Conseil du Trésor que je m'adresse. J'ai là un document que le groupe *Bristol Aerospace* avait préparé et qui faisait partie intégrante de son offre. Il indique que le transfert de technologie représentera une partie importante de la tâche et que la connaissance approfondie de maints systèmes utilisés dans les CF-18 réduira le temps et le coût du transfert. Pourquoi le ministre a-t-il déclaré hier qu'il n'existait aucune documentation de ce genre alors qu'elle existait indéniablement? Pourquoi est-il si ignorant des propositions que le groupe Bristol a formulées en ce qui concerne l'aspect primordial du transfert de technologie? Cela ne démontre-t-il pas la supériorité de son offre et, partant, la nécessité de reconsidérer la décision?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, j'ai une fois de plus examiné à fond tous les renseignements fournis. Ce consortium n'a présenté aucune offre écrite concernant une technologie gratuite. Les chiffres fournis par les deux groupes et examinés par les 75 fonctionnaires qui constituaient l'équipe d'évaluation...

**M. Orlikow:** Ils ont cafouillé.

**M. de Cotret:** ... montrent l'écart. C'est de ces chiffres dont ils ont tenu compte. Adjuger le contrat à un groupe plutôt qu'à l'autre n'entraînait aucun déboursé supplémentaire pour les contribuables canadiens. J'entends par là qu'il n'y avait aucun coût additionnel. En m'appuyant sur les réponses que j'ai fournies jusqu'à maintenant, je suis persuadé que la démarche est pleinement satisfaisante.

## LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry):** Monsieur le Président, je tiens à faire savoir au ministre qu'un grand nombre de Canadiens ne sont pas satisfaits de ses réponses. Je

mets en doute l'affirmation du ministre à la Chambre qu'il n'y aura pas de coût supplémentaires, puisque ni lui ni son gouvernement n'ont fini de négocier avec les différentes compagnies qui détiennent les droits sur la technologie devant servir aux travaux d'entretien. Comme vous n'avez pas même fini de négocier, vous n'êtes donc pas en mesure de préciser les coûts. Il y aura donc des coûts supplémentaires. Comment répondez-vous à cela?

**Une voix:** Règlement! Depuis quand êtes-vous à la Chambre?

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député expérimenté qu'il est devrait savoir que s'il persiste à s'adresser directement à ses vis-à-vis, la présidence pourrait bien donner la parole à un autre député, évitant ainsi au ministre de répondre. Je suis certain que le député évitera dorénavant, au moment de poser des questions, d'utiliser le pronom «vous» à mauvais escient.

Le ministre a la parole.

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Par votre entremise, monsieur le Président, je voudrais faire savoir à mon honorable vis-à-vis que tout le préambule de sa question est entièrement fallacieux. Le gouvernement négocie à l'heure actuelle le transfert de cette technologie. Le coût aurait été le même, que le contrat ait été adjugé à l'un ou l'autre des trois groupes. Le gouvernement a commencé à négocier avec la société McDonnell Douglas et le coût sera transmis au soumissionnaire retenu quel qu'il soit. C'était clairement indiqué dans les offres que l'équipe d'évaluation a reçues.

\* \* \*

## LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

## LA RECHERCHE EN ROBOTIQUE

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Le système de vision mis au point au sujet de Canadarm est l'une des rares réalisations scientifiques à avoir été commémorées par un timbre. Quelle est la raison des coupures infligées au CNR qui ont entraîné la suppression de ce programme remarquable, non seulement dans le domaine de la recherche fondamentale, mais qui a bénéficié, entre autres, à la robotique dans l'industrie?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, comme je l'ai souvent répété à la Chambre, le gouvernement a l'intention de mener une enquête sur les prétendues réductions dont parle le député afin de s'assurer que la sécurité et la santé du public, ainsi que les priorités que le gouvernement a annoncées, n'en souffrent pas. Le programme spatial fait partie de ces priorités. Je serai en mesure ces prochains jours de faire une déclaration à la Chambre quant à la méthode qui sera utilisée pour procéder à cet examen.